

Point 08 – Débat d'orientations budgétaires 2017

Intervention : Mireille PERNOT (Rezé)

Madame la présidente, chers collègues,

Depuis plusieurs années maintenant, depuis bien trop d'années devrais-je dire, nos décisions en matière de budget sont impactées par l'austérité budgétaire imposé par des décisions nationales prises au nom de la sacro-sainte « réduction des déficits publics ». De la même manière, l'Etat qui était censé compenser les multiples transferts de compétences se débarrasse pourtant progressivement des compensations de charges qu'elle doit reverser aux territoires.

Cela se traduit par la baisse des ressources de l'ensemble des collectivités territoriales, dans une France minée par une crise économique, sociale et politique, ces logiques conduisent à des inégalités territoriales et nourrissent les crispations.

Il faut ajouter à cela, la part d'incertitude inhérente aux prochaines échéances électorales, si rien ne sera chamboulé pour le budget 2017, qu'en sera-t-il en 2018 ? Pour le moment la droite est claire : c'est la diète pour les collectivités territoriales, la saignée pour les services publics et pour le personnel qui verra comme l'entièreté de la population ses droits sociaux régresser.

Nantes métropole a fait le choix inverse, avec la volonté affichée d'une politique de progrès où les services publics sont renforcés et où les investissements d'avenir priment. Car nous savons ici, l'importance du fait métropolitain et du dynamisme des collectivités territoriales.

Nous, élus de gauche à la Métropole, avons fait le choix de l'investissement et du développement de notre territoire, et cela porte ses fruits, puisque notre Métropole résiste mieux sur le plan de l'emploi, dans un contexte national pourtant bien difficile comme l'a rappelé Pascal Bolo.

Et bien oui, n'en déplaise à l'opposition, il est contradictoire, quand on prétend lutter contre le chômage, d'ôter des moyens aux collectivités qui investissent et créent des emplois. D'autant plus si c'est pour les distribuer, sans contrôle, à de grandes entreprises qui licencient tout en distribuant toujours plus de dividendes. Le CICE, 50 milliards d'euros gâchés, vient d'ailleurs parfaitement illustrer ce propos.

Notre majorité de gauche fait le choix d'investir dans des projets d'avenir, dans de grandes locomotives qui entraînent le développement du territoire et dans des politiques de solidarité au moment même où nos concitoyens en ont le plus besoin.

Un nouveau MIN, une nouvelle gare, un nouveau CHU et demain de nouveaux quartiers vont être repensés : Le bas Chantenay ou encore la petite Hollande dont nous parlerons tout à l'heure. C'est autant de nouveaux logements sociaux, une offre de transport conséquente, malgré relèvement du seuil des entreprises assujetties à la VT, de nouveaux commerces, des services à la population, de nouveaux emplois. Nous sommes engagés dans une gestion vertueuse, propre à entraîner tout le tissu économique local.

Pour autant la quête d'efficience et d'efficacité recherchée depuis plusieurs années, ne doit pas se faire au détriment du service public rendu à la population et nous nous félicitons que la recherche d'économies ait été menée sans remettre en cause les missions fondamentales de service public et de proposer par exemple dans le domaine de l'eau et des transports en commun une tarification sociale. Des services publics efficaces, c'est là encore, n'en déplaise à l'opposition qui a l'obsession du dégraissage, un personnel en nombre et correctement rémunéré pour assurer ses missions de service publique. Et nous le répétons souvent, nous sommes attentifs au maintien de la masse salariale et donc à la qualité des services rendu à la population.

Nous avons, pour maintenir le dynamisme local, fait le choix d'actionner le levier de l'emprunt dans un contexte où les taux sont favorables, nous nous en félicitons. Nous avons aussi fait le choix d'actionner le levier de la fiscalité, contraint je l'ai dit, autant par les baisses de dotation que par les choix fiscaux fait par la droite en son temps au sujet de la taxe professionnelle qui a supprimé une grande partie du dynamisme nos recettes fiscales.

Nous avons désormais à notre charge de nouvelles compétences transférées par le département. Je déplorais pour commencer la faiblesse de l'Etat quant à la compensation des transferts. Nous pouvons avoir les mêmes craintes concernant les compétences départementales. En premier lieu parce que la compensation actée aujourd'hui ne peut tenir compte de l'évolution des charges ou de l'inflation de demain. Ensuite, parce que les départements sont de plus en plus vidés de leur contenus et que l'on voit bien les velléités sans cesse réaffirmées de la suppression de cet échelon ô combien majeur pour ce qui concerne les politiques sociales.

Enfin, pour accentuer le dynamisme de notre métropole, dans un contexte budgétaire restreint, et alors que de lourdes incertitudes se font jours pour les mois à venir, je tiens à réitérer la proposition que nous avons faites en décembre dernier. Ne pourrions-nous pas mettre à l'étude la taxation des friches commerciales, une taxe qui pourrait de surcroit inciter à une reconversion de certains bureaux en logement et éviter la spéculation foncière.

Je vous remercie de votre attention et de l'attention toute particulière que vous porterez à notre dernière proposition.